



**Agence Régionale de l'Énergie et du Climat**  
*Accélérateur de la Transition Énergétique  
en Occitanie*

Présentation de l'Agence



- ▶ **La Région Occitanie veut devenir la première Région à Énergie Positive (REPOS) d'Europe, pour se faire elle doit d'ici à 2050 :**
  - Multiplier par 3 sa production d'énergie renouvelable
  - Diviser par 2 sa consommation d'énergie par habitant
- ▶ **Pour répondre à ces enjeux, la Région a décidé de créer une agence dédiée, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat – AREC :**
  - Agence constituée d'une SPL et d'une SEM
  - Structures intégrées à un GIE de moyen partagé avec l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC)

### Agence Régionale De l'Énergie et du Climat (AREC)



**SPL AREC**  
(SPL ARPE)





**SEM AREC**  
(SEM COGEMIP)







### Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement (ARAC)



**SPL MPC**  
(SPL ARAC)

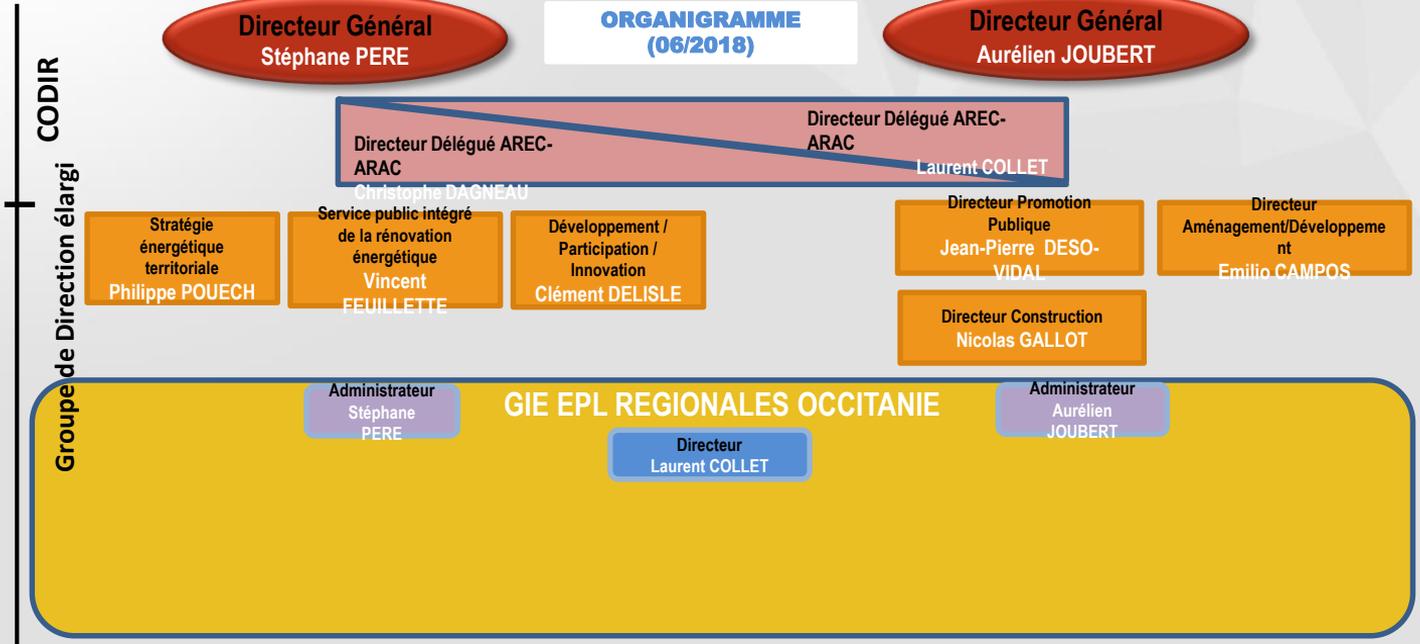


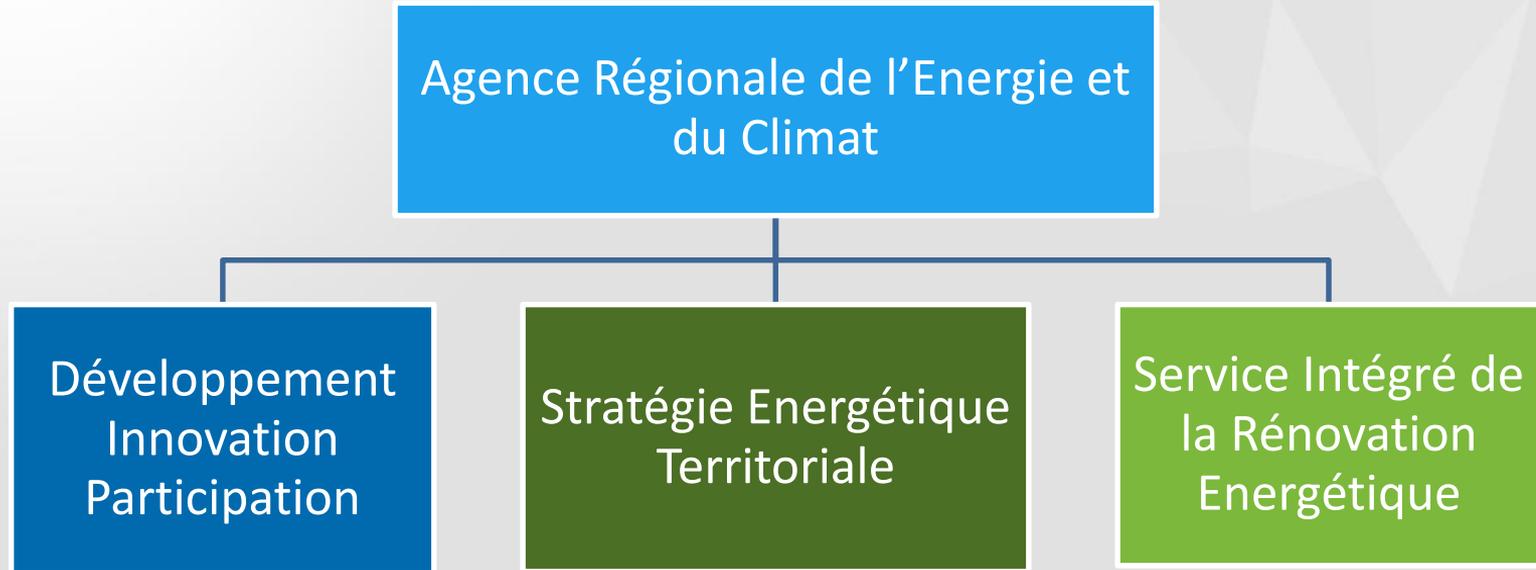
**SPL LRAD**



**SEM LRA**  
(SEM ARAC)







- ▶ **Objectif : Accompagner les stratégies énergétiques territoriales de la Région et des collectivités d'Occitanie, en lien direct avec les enjeux du scénario REPOS.**
- ▶ **Trois axes d'interventions prioritaires portés par la SPL :**
  - Ingénierie territoriale et accompagnement des projets énergie-climat
  - Centre de ressources et observatoire (données énergétiques),
  - Animation et concertation territoriales



UNE INGÉNIERIE PARTAGÉE

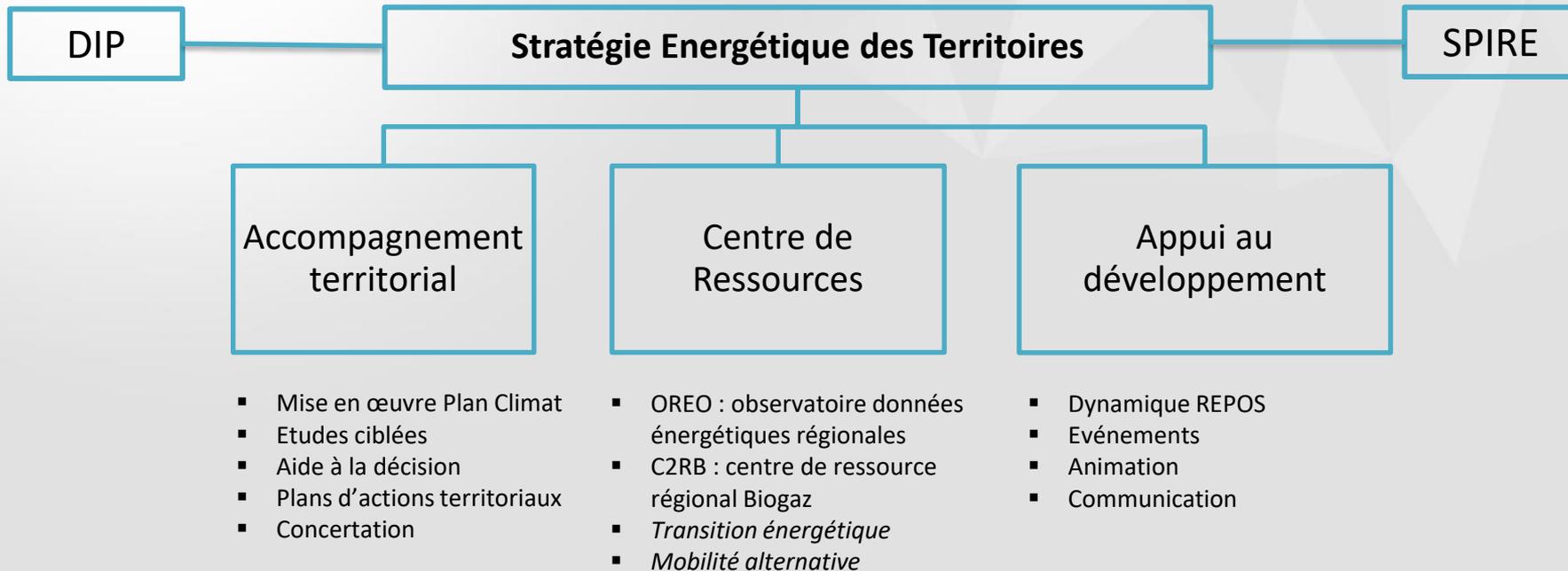


POUR RÉDUIRE LES COÛTS



ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

**Accompagner les stratégies énergétiques territoriales de la Région et des collectivités d'Occitanie, en lien direct avec les enjeux du scénario REPOS.**





- ▶ **La mission principale du département DIP - Développement, Innovation et Participations est le financement et le portage de projets liés à la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.**
- ▶ **Cette activité sera portée principalement par la SEM AREC à travers 3 filiales dédiées :**
  - Aux projets de production d'EnR (technologies matures) à développer ou à construire, puis suivi en exploitation
  - Aux projets innovants (technologies, énergies, digital, data, mobilité, social, ...)
  - Aux projets d'efficacité énergétique industrielle, industrialisée et tertiaire
- ▶ **A travers cette activité, l'AREC sera un partenaire privilégié des collectivités en tant qu'actionnaire avisé et de long terme.**
- ▶ **Le département DIP sera également prestataire de services pour des collectivités partenaires ou des tiers :**
  - Prestations d'audit EnR / EE
  - Prestations de (co)développement

- ▶ **Dans le cadre du service public régional de l'énergie, l'AREC a une mission d'accompagnement et de coordination de la rénovation énergétique du parc de logements privés**
- ▶ **Pour accompagner la dynamique de massification, l'AREC se positionne comme coordonnateur de la stratégie régional d'accompagnement des particuliers dans leurs démarches de rénovation énergétique.**
- ▶ **Mise en place sur 2018 du Service Coordonné de Rénovation Énergétique :**
  - Etablissement d'une feuille de route régionale pour la rénovation des logements privés en concertation avec tous les acteurs du territoire
  - Mobilisation des partenaires financiers et technique
  - Mobilisation de la Banque Européenne d'Investissement pour mettre en place un service de tiers financement direct dès 2019



HY PORT

